

NOBLESSE ET POUVOIR EN FRANCE (XII^e-XIX^e SIÈCLE)

Laure VERDON, *La Terre et les hommes en Roussillon aux XII^e et XIII^e siècles. Structures seigneuriales, rente et société d'après les sources templières*. Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2001. 16 × 24, 251 p., fig., ill., bibliogr., index.

Le Midi fut une terre de prédilection pour les ordres militaires et l'abondance des archives qu'ils ont laissées a donné lieu à de fécondes recherches. C'est en effet à partir des sources templières que Laure Verdon a entrepris son étude sur les structures seigneuriales et sociales en Roussillon aux XII^e et XIII^e siècles. Le cartulaire inédit de la commanderie du Mas Déu, contenant 850 actes, ainsi que le terrier des biens du Temple dans la couronne d'Aragon (1264) ont été principalement utilisés, complétés par les fonds des rois de Majorque et notamment par une série de six terriers rédigés sous Jacques I^{er}.

Le chapitre I décrit la constitution du réseau templier en Roussillon. La création de la commanderie du Mas Déu, rassemblant sept maisons, est analysée, tandis que la présentation de la communauté religieuse se limite essentiellement à la figure du « précepteur » – qu'il conviendrait plutôt d'appeler « commandeur » selon Alain Demurger. La constitution du temporel, réalisée en un demi-siècle, est surtout redevable aux achats. Toutefois, les bienfaits des rois d'Aragon, des comtes de Roussillon et de l'aristocratie locale permettent de rappeler le rôle non négligeable des donations, même si celles-ci déclinent dès le premier tiers du XIII^e siècle. Si les regroupements fonciers présidant à la formation des seigneuries templières sont évoqués, les stratégies visant à acquérir des terres en pleine propriété auraient pu être mieux précisées.

Le chapitre II s'attache aux cadres juridiques de la seigneurie et aux formes du prélèvement seigneurial. Les définitions de la *villa* – incluant la *cellaria* – et du *castrum* confirment les conclusions d'autres études sur le Midi. De même pour la tenure, exploitée en emphytéose, ou le manse, cellule de prélèvement seigneurial, qui tend à se fractionner entre la seconde moitié du XII^e siècle et le XIII^e siècle. L'étendue du *dominium* seigneurial est ensuite attentivement examinée, notamment les revenus tirés de l'*incultum* et l'exploitation du ban et de la justice. Le fief roussillonnais, qui apparaît comme un ensemble de revenus fiscaux liés à une assise foncière, correspond également aux modèles languedocien ou catalan. Une société très « féodalisée » se dessine alors, articulée autour du *castrum* et d'une classique hiérarchie des pouvoirs – seigneur supérieur, feudataire, castlan, chevalier. L'ordre du Temple, grand propriétaire foncier et détenteur de *castra* pour lesquels il reçoit l'hommage des feudataires, s'insère parfaitement dans ce système.

Le dynamisme des Templiers s'exerce dans un contexte de pression démographique : la plaine roussillonnaise est mise en valeur, tandis qu'entre 1240 et 1280, le quartier Saint-Mathieu à Perpignan, dont l'aire de recrutement reste proche de la

ville, est loti. Les structures de la rente foncière, laïque comme templière, sont ensuite décortiquées. L'importance des redevances à part de fruits est une caractéristique méridionale, tandis qu'en milieu urbain, la corrélation entre pression démographique et montant accru des *intratae* – droit d'entrée, indépendant du cens, prélevé par le seigneur lors de la cession d'une tenure – est mise en lumière. Le terrier de 1264 permet d'estimer, pour les différents terroirs de la seigneurie templière, l'importance respective de chaque production (céréales, raisin, huile) et montre la part écrasante de la réserve. Cette réévaluation du faire-valoir direct nuance l'apparente prédominance des revenus tirés des tenures que donne la documentation, habituellement limitée aux baux emphytéotiques.

Le dernier chapitre évoque « quelques aspects de la société rurale » en revenant notamment sur les liens féodo-vassaliques. L'hommage est partout présent. Dans l'aristocratie, cet « acte vivant de la pratique » s'inscrit au cœur de la vassalité. L'hommage servile, quant à lui, formalise des liens de fidélité entre les dominants et une partie de la paysannerie. Le Temple a ainsi systématisé le statut d'hommes « propres et solides » ou « amansats ». Liés à leur exploitation et prêtant hommage, ces individus n'en forment pas moins une élite de fidèles au service de l'Ordre. L'auteur s'essaie ensuite à une stratification sociale du monde rural, avant d'examiner la famille, d'un point de vue plus anthropologique et juridique, notamment à l'aune des pratiques anthroponymiques et des modes de possession et de transmission des patrimoines.

Il est regrettable que ce travail, tiré d'une thèse de doctorat soutenue à l'université de Toulouse en 1994, n'ait pas été plus rapidement publié. Verdon n'a en effet pas pu suffisamment tenir compte du rapide foisonnement de la recherche sur les ordres militaires, notamment dans les espaces ibérique et occitan – il faut penser, entre autres, aux travaux de Carlos de Ayala Martínez, Philippe Josserand, Dominic Selwood... –, même si d'autres récents apports historiographiques – par exemple, sur la seigneurie méridionale – ont été intégrés. Elle a cependant réussi à dépasser la simple monographie d'une seigneurie ecclésiastique pour replacer la documentation dans les perspectives plus larges de la seigneurie et de la société méridionales. Cette thèse témoigne d'un certain souci didactique, puisque les grands débats – la féodalité méridionale, la mutation féodale, les structures de l'habitat... – sont soigneusement résumés et que le vocabulaire (*dominium*, *potestas*...) fait toujours l'objet d'attention. On déplore toutefois les nombreuses fautes typographiques émaillant ce travail. Au nombre du florilège des scories, on peut mentionner, sans aucune prétention à l'exhaustivité, pour les noms propres : Vaissette (p. 17), Bourrin-Derrau (p. 78), Assises (p. 114) ; et les erreurs orthographiques : « un centre de prélèvement banaux » (p. 64), « comme l'indique de très nombreuses *convenientiae* » (p. 91), « la possession du *dominium* » (p. 91), etc. Aux pages 111 et 112, le nombre de tenanciers à Estagel semble passer de 78 à 88, à la page 143, il faut lire « carte n° 11 » plutôt que « carte n° 7 ». Les notes sont parfois traitées de manière peu rigoureuse. Aux pages 163 et 164, celles-ci sont par exemple décalées par rapport à l'appel de note (à partir de la n. 119), et à la page 199, note 25, à quel travail de Paul Freedman est-il fait référence ? Enfin, certaines figures manquent de clarté :

la légende des axes des graphiques (p. 138-139) n'est pas indiquée, de même que la signification des valeurs dans les tableaux de la page 157.

Parfois, l'analyse est un peu rapide et les nuances trop facilement évacuées. Même si l'on admet que ce thème ne constitue pas la principale préoccupation de l'auteur, les liens socioreligieux noués par les Templiers avec leur entourage laïque, révélateurs de mutations sociales, auraient pu faire l'objet de davantage d'attention. Ainsi, la différence entre donats et confrères (p. 26-27) n'est pas vraiment éclaircie, tandis que l'évocation des relations avec l'aristocratie se limite aux donations foncières. Les comportements des diverses strates aristocratiques – *nobiles/milites* – vis-à-vis des Templiers sont mal distingués. Pourtant, en Rouergue ou en Provence, les uns et les autres n'ont pas accueilli les ordres militaires avec la même générosité. On aurait donc aimé savoir si, en Roussillon également, se vérifie cette convergence entre l'ascension de la chevalerie et le succès du nouveau monachisme auquel participent également les moines-soldats. D'autre part, qui sont ces « humbles » qui traitent avec les commanderies et dont l'évocation est limitée à des considérations statistiques sur les flux des donations (p. 48-50) ? En Provence, les commanderies ont patiemment accumulé un flot de donations modestes provenant de petits alleutiers. En est-il de même autour du Mas Déu ? Peut-être l'approche de la dépendance aurait-elle également pu être plus sensible aux débats récents, alimentés notamment par Dominique Barthélemy ou Mireille Mousnier. Le statut social et économique de ces « serfs » liés au Temple aurait notamment gagné à être éclairé par des exemples plus précis. Dans une région tellement marquée par les liens de fidélité, il aurait été intéressant de s'interroger sur la corrélation entre la diffusion de l'hommage, vassalique comme servile, et les affiliations de confrères ou de donats. Y a-t-il, comme c'est parfois perceptible en Aragon ou en Languedoc, une similitude entre ces rituels respectifs d'agrégation à la communauté templière ? Enfin, si l'étude des pratiques anthroponymiques (p. 177-186) complète avantageusement plusieurs enquêtes récentes, on aurait pu souhaiter qu'elle se fonde sur quelques tableaux de filiation.

Si l'analyse sociale peut laisser le lecteur sur sa faim, la démarche méthodologique incite parfois à la prudence. Certaines estimations chiffrées paraissent notamment aléatoires. À partir de comparaisons un peu aventurées – le personnel des granges cisterciennes languedociennes au début du XIV^e siècle –, Verdon se livre ainsi à des calculs acrobatiques pour déterminer les effectifs de la *familia* ainsi que le cheptel porcin du Mas de la Garrigue en 1264 (p. 154-155). Autre exemple : d'après une évaluation de Robert Fossier, les besoins en numéraire de la communauté templière du Mas Déu sont estimés à 650 livres à la même date, donc en deçà de la rente en numéraire et de la vente des surplus agricoles estimées à 709 livres (p. 146). Pourtant, les estimations de Fossier, concernant la France du Nord, s'appliquent aux chevaliers et il s'en faut de beaucoup pour que les vingt-six frères du Mas Déu appartiennent tous à cette catégorie. Au-delà de ces querelles de chiffres, des questions cruciales sont éludées. Comment sont employés les revenus en nature et en numéraire dégagés par les Templiers ? Quelle proportion était affectée aux besoins de la Terre sainte ? Peut-être la documentation roussillonnaise ne permet-elle pas vraiment de répondre à ces questions, mais celles-ci auraient néanmoins

dû être posées, d'autant plus que les travaux d'Alan Forey sur la Couronne d'Aragon ont déjà posé quelques jalons. De même, les réductions du montant des cens emphytéotiques en échange du versement anticipé de la taxe par les tenanciers (p. 139) traduisent un besoin rapide de numéraire de la part des Templiers. Or, comment cet argent était-il employé ? On attendait ici des conclusions plus fermes sur la parfaite insertion des commanderies dans les jeux du marché. Enfin, la description de la politique de lotissements de l'ordre à Perpignan constitue un apport intéressant de ce travail qui invite à réfléchir, de manière plus générale, sur la place des ordres militaires dans le développement urbain et qui permet de nuancer l'importance exagérée que l'historiographie a accordée à leur implantation rurale. Il est cependant dommage que manque ici un ancrage spatial. Où sont situées les possessions urbaines par rapport à la commanderie ? Comment ce quartier neuf s'organise-t-il matériellement ? Est-il encore perceptible dans la topographie actuelle ?

En définitive, le travail de Laure Verdon ouvre de nombreuses pistes dont on peut regretter que certaines n'aient pas été plus attentivement explorées. Toutefois, cet ouvrage, qui s'inscrit dans un courant historiographique attentif aux structures sociales de l'Europe méditerranéenne, apporte un souffle nouveau à une recherche dédiée aux ordres militaires, trop souvent cloisonnée et refermée sur son propre objet. En cela, il complète l'ouvrage de Robert Vinas, *L'Ordre du Temple en Roussillon* (Canet, Éditions Trabucaire, 2001) qui, à partir des mêmes sources, illustre une approche plus traditionnelle de l'histoire templière.

Damien CARRAZ

Philippe CONTAMINE, *La Noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse*. Paris, Presses universitaires de France, 1997. 15 × 21,5, x-389 p., bibliogr., index (Moyen Âge).

S'insérant dans une lignée prospère de travaux renouvelant, en France, la question de la noblesse, la synthèse de Philippe Contamine vient à point pour couronner (provisoirement au moins) l'édifice des recherches entreprises ces dernières années. Tenant à la fois du précis et de l'essai, les analyses de l'auteur réparties en dix chapitres envisagent ce groupe social aux contours si flous et aux fonctions si incertaines. La première tâche de l'historien de la noblesse de la fin du Moyen Âge est de déterminer ses origines. Rappelant la progressive fusion de la chevalerie et de la noblesse, l'auteur situe au début du *xiv^e* siècle le moment où la noblesse devient une véritable force collective. C'est à ce moment d'ailleurs que le roi et les nobles se préoccupent vraiment de définir « l'état de noblesse » et d'en chasser les imposteurs. Être noble, en effet, c'est avoir des privilèges, en matière d'héritage (on privilégie, presque partout, l'aînesse pour éviter le fractionnement des terres et l'affaiblissement du service militaire), de fiscalité (avec toute la gamme des variations possibles : l'exemption peut concerner les impôts royaux, mais pas la fiscalité municipale pour les nobles résidant en ville ; la fiscalité peut, dans le Midi par

exemple, s'appliquer sur des terres non nobles détenues par des nobles). Les privilèges à eux seuls ne fondent pas un groupe ; celui-ci se caractérise par quelques traits communs. Quel que soit son poids numérique (Contamine rouvre le dossier du nombre de nobles en France, l'estimant autour de 350 000, avec une moyenne, très aléatoire en raison des sources, de 2,4 % de la population), la noblesse se distingue par une démographie originale, légèrement décalée par rapport au reste de la population : une natalité et une nuptialité supérieures (dues au nombre de remariages nécessaires à la survie du lignage), une surmortalité masculine (due à la guerre) et une sous-mortalité féminine (nombre de jeunes filles nobles sont « protégées » dans les couvents). De fait, la disparition de nombreux lignages (la noblesse française privilégie la transmission par les pères) favorise, et l'on entrevoit ici un des thèmes centraux de l'ouvrage, l'intervention du roi par le biais des lettres d'anoblissement dont le nombre va croissant, d'autant que la crise démographique des derniers siècles du Moyen Âge s'est doublée chez les nobles d'une crise des revenus fonciers, au moins jusqu'au milieu du xv^e siècle. Unis par des privilèges, les nobles le sont aussi par des styles de vie : bien sûr, Contamine n'ignore pas les différences de revenus et de ressources au sein du groupe nobiliaire (qu'y a-t-il de commun entre un prince de sang et le hobereau désargenté de village tirant le diable par la queue), il n'en reste pas moins que la conscience identitaire de groupe l'emporte sur les différences. L'historien dispose des indicateurs de noblesse : on peut citer, par exemple, le nom qui perpétue la mémoire lignagère – à propos duquel Contamine remarque des formes anthroponymiques plus spécifiquement aristocratiques –, ainsi que les armoiries (une des pires déchéances ne consiste-t-elle pas en le « deshonneur », c'est-à-dire le renversement des armes d'un seigneur). L'habitat est également un important témoignage de ce mode de vie nobiliaire pour lequel une typologie, tant fonctionnelle que géographique, des formes de résidence aristocratique de la fin du Moyen Âge est même proposée. Peut-être le lecteur aurait-il attendu ici une continuation de ses propres travaux de l'auteur sur la vie privée des nobles, tels ceux parus il y a quelques années dans le deuxième volume de l'*Histoire de la vie privée* (Paris, Seuil, 1985), continuation dont l'objectif aurait été l'étude de l'habiter aristocratique – et pas seulement de l'habitat des nobles.

Dans le fond, la deuxième partie de l'ouvrage nous entraîne de l'histoire socio-économique à l'histoire socioculturelle. Tordant le coup au préjugé qui voulait que les nobles français fussent des illettrés, l'auteur analyse plusieurs exemples de ces soudards qui furent envoyés *ad scolae* pour se frotter de latin ; rares sont alors au xv^e siècle ceux qui, comme La Hire, affichent tel un titre de gloire leur illettrisme. Il est vrai que toute une littérature normative à leur destination leur prescrivait une formation intellectuelle comme constitutive de leur statut de nobles. Mais, il faut en convenir, ce n'est pas à l'Université que l'on rencontre le plus facilement l'esprit nobiliaire. Vivre noblement, c'est faire la guerre ou, à tout le moins, pratiquer ses substituts : tournois, pas d'armes, mais aussi la chasse que les nobles ont tendance à considérer comme un monopole de classe (Louis XI cherchera vainement à le supprimer). Le service du roi prenait chez les nobles plusieurs formes : assumer des charges (lucratives) de la justice ou des finances, même s'il faut constater que

de fortes réticences idéologiques, voire juridiques, assimilaient l'exercice de la judicature ou des métiers de finance à une dérogeance (un mot et un concept qui précisément apparaissent au xv^e siècle et qui demeurent inconnus dans de nombreux pays voisins). De fait, le pourcentage de nobles dans les métiers de justice et de finance reste faible (la Bretagne a d'ailleurs habilement développé la notion de noblesse dormante, qui permet à la noblesse de se vouer à toutes sortes d'activités non nobiliaires, sans déroger : la qualité nobiliaire, le temps de ces pratiques, étant dormante). Paradoxalement du reste, le service administratif du roi pouvait être la première étape d'une stratégie familiale d'agrégation nobiliaire de la part de simples robins.

Mais pour les nobles, servir le roi, c'est avant tout servir par les armes. En cette période de guerres endémiques, bien rares sont les hommes de la noblesse qui, au terme de leur existence, n'auront pas porté, au moins une fois, les armes au nom du roi. Enrôlés de leur plein gré ou « semoncés », les nobles étaient souvent intégrés dans ces ordres de chevalerie royaux, princiers, ou comtaux, qui fleurirent dès le xiv^e siècle. Il est vrai que ce surcroît de dignité n'était pas superflu, car si être noble, c'est servir le roi en portant les armes, les désastres militaires de la France, durant la guerre de Cent ans, ont hâté un processus de critique, voire de condamnation de la noblesse. Les débats sont vifs au xv^e siècle pour savoir ce qu'est la vraie noblesse (une qualité héritée, lignagère ou une vertu personnelle ?) et ils sont redoublés, à un autre niveau, par les prophéties qui annoncent la révolte du « commun » contre les tyrannaux nobiliaires. Tant et si bien que la noblesse française, à la fin du Moyen Âge, donne l'impression d'être en situation paradoxale : après des temps troublés, elle récupère de sa superbe et de son pouvoir économique au moment où s'amorce la reconstruction, mais, échaudée, elle se crispe sur ses prérogatives politiques, exigeant, par exemple, de Charles VIII en 1484 d'être retenue par le roi pour sa garde, son armée et tous ses offices. Structure portante de la monarchie, elle entretient sur cette dernière une pression constante. En contrepartie, le roi doit acheter sa fidélité en redistribuant les charges à son profit. Dans le paysage des noblesses européennes autour de 1500, l'aristocratie française fait encore figure de modèle. Même les plus subversives critiques de Machiavel contre la société française se tempèrent et se nuancent d'admiration au regard de la puissance militaire qu'elle représente pour le roi de France.

C'est le grand mérite de ce livre que d'éviter le pointillisme d'analyses régionales qui dissolvent la perception des structures profondes. Malgré les différences ici ou là que la conjoncture, la tradition peuvent expliquer et que Philippe Contamine présente rigoureusement, la conclusion se dégage qu'il existe une classe nobiliaire française (un *estat de noblesse*) en étroite harmonie avec la royauté : les guerres d'Italie allaient fournir à l'une et à l'autre les moyens de s'épauler dans l'espoir d'un profit commun. Que cesse, pourtant, cette redistribution avantageuse et la noblesse manifeste alors son « devoir de révolte ». N'est-ce pas le sens de leur relation au xvi^e siècle ?

Michel NASSIET, *Parenté, noblesse et États dynastiques, xv^e-xvi^e siècles*. Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2000. 15,5 × 22,5, 376 p., bibliogr., index, ill. (Recherches d'histoire et de sciences sociales, 90).

Michel Nassiet est l'auteur de nombreux travaux sur la noblesse dans la France de l'Ouest au début de l'époque moderne. Avec son dernier ouvrage, *Parenté, noblesse et États dynastiques, xv^e-xvi^e siècles*, il dépasse le cadre géographique habituel de ses publications et ne s'arrête pas à la distinction entre Moyen Âge et Temps modernes. L'auteur traite, dans l'espace français (royaume de France et principautés périphériques), de la parenté nobiliaire et de ses rapports avec l'État dynastique, à partir d'un constat à la fois évident et fondamental : entre 1477 (Bourgogne) et 1532 (Bretagne), les grands États féodaux ont disparu, et la parenté a quelque chose à voir avec toutes ces disparitions.

La parenté est essentielle pour comprendre ce qu'est la noblesse, qui se définit par la vertu, le mode de vie et surtout la lignée, en France du moins (p. 13), et se caractérise par l'aïnesse et le décompte en degrés (en quoi elle se distingue de la noblesse germanique). L'introduction rend compte de l'objet d'étude et des choix méthodologiques de l'auteur : ce dernier soutient que la parenté est le champ où la confrontation avec les sciences sociales a été la plus fructueuse, et met à profit cette confrontation. Il affirme le peu d'intérêt que les historiens ont jusqu'à présent montré pour les phénomènes de parenté, et le « flou conceptuel » (p. 15) dans lequel on se trouve : problèmes qu'il tente de régler en utilisant les travaux de Claude Lévi-Strauss et de Françoise Héritier.

Le livre comporte trois parties : « Lignée et consanguinité », « L'alliance » et « Parenté et États dynastiques ». La première s'ouvre avec un chapitre sur « Conscience et culture lignagères » – la lignée n'existe bien sûr que dans la conscience que l'on en a ; elle n'est pas « un artefact de généalogistes » (p. 86), mais bien une réalité déterminante pour les contemporains, et permet la transmission d'un capital (matériel et symbolique) et la reproduction physique. Dans le chapitre II, « Aînés et cadets », l'auteur rappelle que l'aïnesse est dans la noblesse française un moyen d'assurer la perpétuation des lignées, et il montre et explique la faiblesse et l'extrême rareté des cadets. Le chapitre III expose le fonctionnement du patrilignage ; et le chapitre IV, la parentèle, déterminée par rapport à *ego*, comme disent les ethnologues – la source exceptionnelle qu'est le *Journal* du sire de Gouberville occupant ici une place fondamentale. L'auteur conclut sa présentation de la lignée et de la consanguinité sous tous ses aspects réels par l'idée que consanguins et alliés sont socialement équivalents (p. 110), mais que la question de l'alliance reste posée.

La lignée de l'épouse paraît en effet souvent supérieure : la deuxième partie, consacrée à « L'alliance » (matrimoniale), remet en cause l'idée, défendue par Roland Mousnier, que l'homogamie était la règle d'or (p. 113). Il faut, pour comprendre l'alliance, connaître les critères de « La hiérarchie » – et c'est l'occasion d'utiliser encore l'ethnologie, pour connaître les diverses manifestations de l'appartenance sociale dans le monde nobiliaire. Honneur, dignité de la seigneurie, possessions, revenus, qualité d'aîné ou de cadet permettent de classer les lignées.

On peut dès lors constater (chap. II, « Égalité ou inégalité dans l'alliance ») la normalité de l'hypogamie des filles, qui est distincte de la mésalliance : la lignée de l'épouse est supérieure à celle du mari dans trois mariages sur quatre. L'auteur soutient donc, après Georges Duby, qu'il y a hypogamie des filles dans l'Occident médiéval et moderne et, corrélativement, hypergamie des hommes (*to marry up*). On note toutefois que l'hypogamie des filles recule au XVII^e siècle. Le chapitre III traite « Des échanges matrimoniaux » dans leur diversité : consanguins, restreints, généralisés (par exemple, les cycles d'alliances entre trois familles théoriquement égales). Avec les chapitres IV, « Filles sans frère », et V, « Une grande beauté et riche héritière », l'enquête sur les alliances se poursuit en considérant l'épouse selon sa position de fille et d'héritière : car les filles à marier, les héritières sans frère, sont fort nombreuses. Il faut ici différencier l'espace considéré, en empruntant à l'*Anthropologie structurale* de Lévi-Strauss son célèbre *distinguo* entre sociétés froides et sociétés chaudes, qui permet à l'auteur de constater que la France du XV^e siècle retient, face à ce problème des héritières, les deux options : toute la société n'est pas froide.

L'auteur en vient à sa dernière partie, « Parenté et États dynastiques », où il montre que le fonctionnement interne de la noblesse sur le plan de la parenté a joué un rôle fondamental dans l'histoire du royaume de France des XV^e et XVI^e siècles. « Quenouilles dynastiques, 1340-1515 », « L'option froide dans les successions dynastiques » et « 1523-1532 : l'attachement affectif à trois lignées princières » sont les trois temps du raisonnement, qui expose surtout, mais pas seulement, la fin de la Bourgogne, du Bourbonnais et de la Bretagne, les trois dernières principautés, fragiles et menacées par leur hérédité, tombées en quenouille et rattachées au royaume. On constate, dans ces trois cas, la présence d'une fille héritière et un attachement affectif à la lignée ducale. Parfois, l'option froide prévaut, qui assure le maintien de l'État. Mais, en peu de temps, entre Louis XII et François I^{er}, s'impose chez le roi une attitude nouvelle à l'égard de ces principautés : celui-ci est « encore un roi suzerain entouré de princes puissants », celui-ci éteint les lignées et accroît le domaine royal (p. 320) : l'usage de la parenté permet concentration du pouvoir et centralisation politique.

Certaines vues pourront sembler contestables à l'historien, comme l'affirmation de « l'universalité des règles de la parenté, et par là même, de l'esprit humain » (p. 171) – sans doute est-ce le prix payé à l'usage de l'anthropologie structurale, qui a pour autre corollaire de ne guère laisser de place à la liberté prise par les acteurs à l'égard des normes : l'auteur dit « l'intérêt qu'il y a à déceler et préciser la marge d'initiative et de choix accessibles aux décideurs » (p. 331), mais ne répond pas vraiment à cette question pourtant intéressante. Les règles de la parenté ne furent-elles pas elles aussi sujettes à des interprétations divergentes (l'auteur évoque lui-même le cas d'Édouard III) ? En outre, l'interprétation privilégie les problèmes de parenté de façon parfois un peu systématique : ainsi est-il possible de lire différemment l'histoire du duché de Bourgogne, en affirmant que, autant que les problèmes de succession, c'est l'action politique de Louis XI qui, en 1477, a causé la disparition de l'État bourguignon, car, avec Marie et Maximilien, une forme de succession était assurée (sans compter que cette histoire ne s'est pas tout

à fait achevée devant Nancy : d'une certaine façon, les Habsbourg ont poursuivi l'histoire bourguignonne).

On apprécie toutefois que le livre, loin de cantonner l'analyse de la parenté à son fonctionnement « réel », considère aussi les dimensions symbolique et culturelle de la parenté, ses représentations – force de la culture et de la conscience lignagères, à l'occasion soutenues par l'anthroponymie, présence de la parenté dans la culture orale, manifestation du rang, utilisation de l'héraldique pour perpétuer une lignée. On apprécie aussi la facilité de la lecture : la présence d'une bibliographie, de repères chronologiques, d'un glossaire et d'index (index des noms et index thématique) ; et, surtout, l'extrême clarté des thèses de l'auteur.

La grande idée est, pour l'exposer simplement, que la parenté encadre la politique (« l'essor des États dynastiques [et] leurs crises de succession se sont déroulés dans le cadre de configurations de parenté », p. 25) et permet même de la comprendre. Ce livre plaide en somme pour que les rapports de parenté soient, comme ils le méritent en effet, l'un des plus grands objets de l'historien des XIV^e et XVII^e siècles (p. 321), car ils expliquent des événements politiques majeurs. Le livre constitue d'une certaine façon une réflexion sur la distorsion considérable entre un événement (la mort d'une personne) et ses immenses effets (le rattachement d'une principauté au royaume). La structure propre à la classe dominante permettrait de rendre compte de l'immensité de l'effet de cet événement. La parenté est pour beaucoup dans la constitution et l'histoire de la politique dans l'Europe des XV^e et XVI^e siècles, notamment dans l'exemple français. « La fréquence des relations de parenté dans les institutions » de l'État dynastique contraste avec le modèle de l'État occidental européen (p. 325) ; le royaume de France connaît à la fin du XV^e siècle une inflexion absolutiste qui polarise réseau et parentèle autour du roi, et la couronne de France adopte les plus efficaces principes de dévolution. « Du cumul territorial et des crises de succession suscitées par le régime démographique spécifique du groupe social dominant, la parenté était un schème directeur », conclut l'auteur (p. 333). On retient que sur ces questions vastes et complexes, il offre une synthèse riche en exemples précis et très variés, empruntés à toute la France – vraiment remarquable par l'articulation entre exemples particuliers et considérations générales – et, mieux qu'une synthèse, un livre dont l'idée générale est claire et, nous semble-t-il, convaincante.

Pierre SAVY

Alexandre Y. HARAN, *Le Lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France à l'aube des Temps modernes*. Seyssel, Champ Vallon, 2000. 15,5 × 24, 384 p., bibliogr., index (Époques).

L'ouvrage d'Alexandre Y. Haran montre de quelle façon le roi de France, à partir du XV^e siècle, fut présenté comme inspiré par Dieu, désigné par le Ciel pour accomplir les ultimes prophéties de la Bible et restaurer un véritable âge d'or dans

toute l'Europe. Les premières traces de cette représentation du pouvoir royal peuvent être repérées dès le règne de Charlemagne, et surtout à partir du XIII^e siècle, quand les Franciscains manifestèrent leur dévotion envers saint Louis. À cette époque, le souverain apparut à leurs yeux comme l'égal des rois d'Israël, dont la puissance permettrait de réconcilier l'humanité avec son créateur.

Au cours du Grand Schisme, les textes qui mettaient en valeur la sacralité du monarque se multiplièrent. Jean de Roquetaille (v. 1310-v. 1365) reprit ainsi, entre 1350 et 1365, une série de prophéties qui faisaient du roi un « pasteur angélique » (p. 33), dont le glaive ferait triompher les forces du Bien face aux suppôts de Satan, rassemblés derrière l'empereur. Quelques décennies plus tard, l'image du cerf, qui évoquait celle du Christ, fut choisie par Charles VI comme emblème personnel. Dans le même temps, l'archange saint Michel fut choisi comme patron du royaume afin de placer la politique royale dans la lignée d'une lutte immémoriale contre le Démon.

Le paroxysme de ce messianisme politique se produisit au cours du XVI^e siècle. À la suite des travaux de Denis Crouzet, Alexandre Y. Haran insiste en effet sur l'importance des prophéties eschatologiques de cette période. L'observation des comètes (en 1577, 1580, 1582 et 1585), l'explosion d'une étoile entre 1572 et 1574 et l'éclipse de 1582 apparaissaient comme autant de signes annonciateurs d'un grand cataclysme. Cette inquiétude face au devenir du monde poussa davantage d'auteurs à s'inquiéter des divisions de la chrétienté. Unité et perfection étaient étroitement liées, et le projet d'une réunification de l'Europe, sous l'égide de la France, fit peu à peu son chemin.

Au cours de la Renaissance, le roi de France n'était pourtant pas le seul monarque sur lequel reposait cet espoir d'une réunification politique et religieuse. Charles Quint fut présenté par l'Arioste comme un « nouveau Charlemagne » (p. 79). L'évangélisation de l'Amérique, qu'il avait plu à Dieu de confier à l'empereur, semblait démontrer que l'Espagne était le bouclier de la foi, face aux païens, mais aussi face aux hérétiques. Dans cette compétition sur le terrain symbolique, les Valois disposaient toutefois d'atouts considérables. Tristan de Lascagne, en 1540, soulignait l'élection particulière du royaume : la France apparaissait à ses yeux comme une nouvelle terre promise. Cette idée fut reprise par Guillaume Postel (1510-1581) dans son traité intitulé *Les Raisons de la monarchie et quelz moyens sont nécessaires pour y parvenir*. Pour lui, seul le roi de France, oint du seigneur, pouvait jouer un rôle unificateur en Europe, et faire triompher la loi de Dieu.

Haran détaille avec beaucoup de précision comment une partie de la philosophie politique française essaya de légitimer les prétentions du roi à la couronne impériale. Jean-Antoine de Baïf rêva ainsi, en 1575, d'une triple couronne pour Henri III : celle de France, celle de Pologne et celle de l'Empire. Cette ambition française fut très vive jusque sous le règne de Louis XIV. Elle visait à reconstituer le territoire de Charlemagne, mais elle s'appuyait aussi sur une image idéalisée de Clovis, que l'on voyait comme un nouveau Noé. Son baptême fut ainsi présenté par Claude Villette, en 1617, comme une reproduction de l'onction de David, du baptême du Christ et « du passage rédempteur de Noé à travers les eaux » (p. 155). Cet amalgame entre le roi et le Christ fut particulièrement exploité dans la première moitié du XVII^e siècle, notamment par Isaac de La Peyrière (*Du rappel des Juifs*,

1643). Cette idée centrale permettait d'exalter la prééminence du roi sur tous les autres souverains, et de fonder ses prétentions à l'Empire. En 1632, Jacques de Cassan soutint que l'Allemagne appartenait au roi de France. Certes, ses arguments s'inscrivaient dans un contexte très tendu avec les Habsbourg, mais cette ambition ne disparut pas dans la seconde moitié du siècle. Ainsi, Pierre Audigier expliqua en 1676, dans *L'Origine des Français et de leur Empire*, que les Gaulois avaient largement participé à l'édification de l'empire romain : il lui semblait donc légitime que le Saint Empire revienne à un Français le plus tôt possible.

À la même époque, la littérature antiturque connut un essor très vigoureux, avec notamment les ouvrages de l'abbé de Ceriziers (1656), Petis de La Croix ou Antoine de Montméran (1661). Les expéditions envisagées par Mazarin vers 1658 pour chasser les Turcs de Candie, avec l'aide des Vénitiens et de la papauté, fournissaient des arguments à tous les auteurs pour lesquels la France devait se préoccuper de défendre l'Europe orientale. Dès lors, Louis XIV fut présenté comme le seul capable de repousser la menace ottomane et de libérer Constantinople. Héritier de Charlemagne, il devait s'installer sur le trône impérial et combattre les infidèles en Europe centrale ; héritier de saint Louis, il semblait avoir la légitimité suffisante pour prendre la tête d'une croisade ; héritier du Christ, il rétablirait une nouvelle Alliance avec Dieu.

Certains ouvrages n'étaient toutefois pas dépourvus d'arrière-pensées diplomatiques. Leibniz, qui rédigea en 1670 des *Réflexions sur la sécurité publique*, estimait que la puissance de Louis XIV était dangereuse pour la stabilité du continent européen. À ses yeux, le seul moyen de la contenir était de détourner les appétits du roi en lui proposant de conquérir l'Égypte. Son projet, qu'il soumit au ministère l'année suivante, ne recueillit pas un écho très favorable, mais au cours du siège de Vienne, en 1683, Louis XIV fut de nouveau considéré comme le défenseur naturel de l'Europe face au péril turc : dans l'imaginaire du xviii^e siècle, la France avait remplacé l'Espagne du xvi^e siècle. Cependant, les intentions qui lui étaient prêtées de vouloir établir une domination sans partage sur tout le continent furent violemment combattues par des ouvrages allemands : dans les années 1680, le roi fut dénoncé comme un nouveau Nabuchodonosor, dont les désirs de monarchie universelle allaient à l'encontre des intérêts européens. La rumeur circula même que Louis XIV avait encouragé les Turcs à marcher sur Vienne pour affaiblir l'empereur et lui ravir sa couronne... Finalement, la victoire du Kahlenberg (12 septembre 1683), qui mit un terme à ce siège, démontra que les Autrichiens étaient tout à fait capables de se défendre par eux-mêmes, sans l'aide des Français. À partir de cet épisode, douloureux pour l'amour-propre du Roi-Soleil, les rêves de croisade française se firent beaucoup plus discrets.

Le livre d'Alexandre Y. Haran démontre ainsi, avec une belle rigueur et une grande érudition, que le messianisme impérial joua un rôle décisif dans la pensée politique de la première modernité. Né au cours du Moyen Âge, il s'épanouit à la Renaissance et survécut à l'âge classique, pour finalement disparaître avec l'affirmation de l'identité nationale.

Le Traité de Vervins. Textes réunis par Jean-François LABOURDETTE, Jean-Pierre POUSSOU et Marie-Catherine VIGNAL. Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2000. 16 × 24, 573 p., ill., (Collection du centre Roland-Mousnier).

L'anniversaire de la paix franco-espagnole de Vervins a donné lieu en 1998 à une première approche, publiée par la Fédération des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, intitulée *La Paix de Vervins, 1598*, qui rassemblait plusieurs articles et éditait le texte du traité. Nouvelle étape dans la connaissance des pratiques diplomatiques de l'époque moderne, *Le Traité de Vervins* présente les actes d'un colloque international tenu à Vervins en mai 1998. Il comprend une trentaine de contributions organisées en cinq rubriques : I. « L'enjeu politique, militaire et religieux de la paix de Vervins pour le royaume de France » ; II. « L'enjeu de la paix de Vervins hors de France » ; III. « Les négociations et leur signification » ; IV. « Les réactions à la paix de Vervins » ; V. « Le retentissement de Vervins en France et en Europe ».

Dans sa présentation introductive, Jean-François Labourdette rappelle que la paix de Vervins a longtemps été éclipsée dans l'historiographie non seulement par les grands traités de 1559 (paix du Cateau-Cambrésis) et de 1648 (paix de Westphalie), mais aussi par l'édit de Nantes signé en avril 1598. La paix du Cateau-Cambrésis avait interrompu un conflit cinquantenaire qui avait vu Valois et Habsbourg s'affronter en Italie puis en Lorraine et en Picardie. L'Espagne était ensuite intervenue dans les affaires françaises, accordant notamment son soutien à la Ligue, tandis que des Français participaient au soulèvement néerlandais. Ces tensions ont abouti à la déclaration de guerre de 1595, par laquelle Henri IV exprimait sa volonté de réunir l'ensemble de ses sujets dans une lutte commune contre l'ennemi héréditaire, ainsi que le note Anne-Marie Cocula. Les épisodes de cet affrontement sont vus notamment par Michael Wolfe, qui décrit le siège d'Amiens mené par Henri IV en 1597.

Signé le 2 mai 1598, le traité de Vervins s'avère particulièrement important dans la construction des équilibres européens, car il conclut pour une trentaine d'années le combat ouvert entre les monarchies française et espagnole (la guerre n'est en effet déclarée de nouveau qu'en 1635). Il est le premier d'une série d'accords qui inaugurent une ère originale de paix armée ou de guerre froide. La paix de 1598 est en effet suivie de la paix franco-savoyarde de 1601, évoquée par Jean-Paul Le Flem, puis de la paix anglo-espagnole de 1604 et, enfin, de la trêve néerlandaise de 1609, comme le rappelle Lucien Bély dans la conclusion de l'ouvrage.

La paix apparaît ainsi comme un enjeu essentiel dans cette Europe essoufflée. Elle repose d'abord sur la pacification intérieure pour laquelle la tolérance n'est jamais qu'un outil temporaire. La complexité de cette question apparaît à travers l'approche de la situation religieuse des Pays-Bas (Hugo De Schepper, Aline Goosens) et de la Pologne (Maciej Serwanski), tandis que celle de la France est vue à travers les interrogations et les paradoxes des catholiques zélés (Barbara B. Diefendorf). L'exil ou l'aventure ultramarine sont d'autres façons de prendre acte de la paix. Certains n'hésitent pas à se lancer dans la « croisade » contre les Turcs,

comme c'est le cas du duc de Mercœur, ancien gouverneur de la Bretagne pour la Ligue (Claude Michaud). D'autres Français partent vers le Canada et le Brésil (Éric Thierry), tandis que les Espagnols poursuivent leur installation aux Philippines (Jean-Pierre Duteil).

Les conflits ont par ailleurs participé à la construction des identités nationales et à l'émergence de l'idée de patrie, comme le montrent Denis Crouzet ou Myriam Yardeni à travers les exemples de Michel de L'Hospital et d'Étienne Pasquier. Ils ont également révélé la nécessité d'un travail diplomatique permanent et élargi à l'ensemble de l'espace européen. C'est ce que révèlent l'approche générale de Peter Kruger et les études de Valentin Vázquez De Prada sur l'Espagne, de Philippe Loupès sur l'Irlande, de Jean-Pierre Poussou sur l'Angleterre, de Jean Houssiau sur les Pays-Bas espagnols, d'Antonio Cabeza et d'Agostino Borromeo sur les puissances italiennes, de Vladislav Nasarov et de Pavel Ouarov sur la Russie, et de Klaus Malettke sur l'Empire.

La transformation des appareils d'État est une autre conséquence de cet état de guerre. On le voit notamment à travers l'exemple des finances espagnoles proposé par I. A. A. Thompson, tandis que le choix d'agents fidèles s'impose comme une nécessité pour le pouvoir central, ainsi que le démontre Josette Pontet à propos du gouverneur de Bayonne. Pour sa part, Mack P. Holt analyse l'action des « politiques », ces hommes soucieux de la défense de la stabilité de l'État, dont le rôle apparaît désormais essentiel. La propagande joue également un rôle de premier plan dans cette transformation des techniques de gouvernement, comme en témoignent les manifestations de liesse à l'issue de la paix de 1598 (Roger Baurly). Henri IV sait construire une image de monarque idéal, capable de renouer un lien direct avec ses sujets en négociant au cas par cas des contrats d'obéissance avec les villes (Michel De Waele), et en orientant à son profit l'impératif traditionnel de la défense du bien public désormais assimilé à la défense de l'État (James B. Collins).

On le voit, cet ouvrage brosse un panorama très complet des regards portés sur la paix au moment où s'achèvent, en France, les guerres de Religion. Il témoigne du renouveau des travaux sur les techniques de négociation comme sur les relations internationales à un âge où la raison d'État tend à se dégager des impératifs du combat pour la religion et où l'idée d'union nationale se substitue à celle d'une chrétienté unie.

Nicolas LE ROUX

Louis XVI and the comte de Vergennes. Correspondence 1774-1787. Ed. and with an introd. by John HARDMAN and Munro PRICE. Oxford, Voltaire Foundation, 1998. 16 × 24, xvii-403 p., sources, index (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 364).

John Hardman et Monro Price proposent une édition de la correspondance échangée par Louis XVI et le comte de Vergennes entre 1774 et 1787 ; une grande

partie de ces lettres n'avait pas encore été publiée. Cent cinquante pages d'introduction dressent un tableau bien informé de la diplomatie à la fin de l'Ancien Régime. Nous voyons d'abord le fonctionnement des affaires intérieures, puis de la politique étrangère, au jour le jour dans la répartition des tâches et des pouvoirs. Le rôle de la France dans la guerre d'indépendance américaine donne lieu à une synthèse intéressante. L'alliance autrichienne et ses implications, le défi russe sont tour à tour abordés avant de terminer sur une remise en perspective du renversement des alliances de 1756, à partir d'une interrogation sur la notion d'« inimitié naturelle », selon la formule de Jeremy Black (*Natural and necessary enemies*, Athens (Ga), 1987). L'ensemble constitue une honorable contribution à ce secteur traditionnel de l'histoire. Quelques lacunes bibliographiques posent cependant problème. Ni François Furet, ni Daniel Roche ne sont mentionnés ; certes ces deux auteurs ne sont pas des spécialistes de l'histoire diplomatique, mais dans la mesure où les auteurs présentent Vergennes comme l'inspirateur politique de l'ensemble de la politique royale, notamment à partir de 1783, et comme ils lui accordent un grand rôle dans les débats idéologiques et culturels autour de l'appel des notables, ils affaiblissent leur propre démonstration en sous-estimant tout ce que Furet et Roche ont apporté à notre connaissance et compréhension de l'Ancien Régime finissant. Plus troublante encore se révèle l'absence de référence aux publications de Lucien Bély. L'interprétation du parti dévot aurait également bénéficié de la connaissance des travaux de Bernard Hours, le rôle de d'Ormesson aurait été éclairé par le livre de Jean-François Solnon... Mais, sans chicaner, il convient d'être reconnaissant à la Voltaire Foundation pour cette édition. Les auteurs le soulignent avec raison, la personnalité de Louis XVI est mise en valeur au travers de cette correspondance. Certes il arrive au roi de préférer la chasse à la rencontre des ambassadeurs, mais finalement très peu souvent... Et, dans l'ensemble, le souverain est soucieux de préserver ses prérogatives, sourcilieux même quant aux marques de respect qui lui sont dues. En bref, il ne néglige pas le dur métier de roi. Hardman et Price établissent les grandes lignes de l'évolution psychologique de Louis XVI, qui face au traumatisme révolutionnaire deviendrait de plus en plus dépendant de la reine, donnant ainsi raison à la caricature qui montre Antoinette portant culotte. Cette dimension est absente dans la période qui nous intéresse : le roi se méfie de sa femme et soutient son ministre avec constance contre la reine, sa coterie ou même sa famille... Le plus étonnant dans cet échange demeure la différence de ton. Le ministre est parfait sans son rôle : respectueux, anxieux, soumis, patient, presque tortueux parfois et proche de la plate flagornerie. Le roi, au contraire, étonne par un curieux mélange de laconisme et de touchante familiarité. Rien de commun avec le message officiel monarchique ; on est bien loin du rituel et des cérémonies de l'information. Louis XVI manque de style, il faut bien l'admettre. À mille lieues des métaphores fulgurantes d'Henri IV ou de la majesté naturelle de Louis XIV... Louis XVI se répète, commet quelques fautes de grammaire – que les éditeurs ont la bienveillance de ne pas remarquer. Il emploie même des mots de son cru, comme une bien étrange « ridiculité » (p. 311). Il utilise un registre proche de la vulgarité. Kaunitz et les siens ont « la fièvre chaude » (p. 295), le/la chevalier d'Éon mériterait d'être « envoyé promener » (p. 181). Il

faut noter au passage un emploi très négatif du terme « jésuistique ». Louis XVI fait preuve d'une misogynie certaine à l'égard de la grande Catherine. Il est à l'affût des ragots de cour concernant la vie sentimentale de l'Impératrice, rumeurs qui avaient sans doute le mérite de le distraire de leur équivalent versaillais. À propos d'une éventuelle grossesse de la tsarine, il lance : « Madame Potemkine a 45 ans bien sonnés, c'est le bel âge pour faire des enfants »... Au total, Louis XVI paraît plutôt sérieux et appliqué, plein de bonne volonté. Au sujet d'une lettre de Guines, il confie : « J'ai été une heure à lire l'original : il n'y a pas de chat qui écrit comme cela » (p. 207).

Monique COTTRET

Pierre SERNA, *Antonelle, aristocrate révolutionnaire, 1747-1817*. Préf. de Michel VOVELLE. Paris, Éditions du Félin, 1997. 16 × 24, 505 p., chronol., bibliogr., index (Histoire).

Les héros seraient-ils fatigués ? L'histoire de la période révolutionnaire qui bruissait jadis au nom de Robespierre et frissonnait aux éclats de voix de Danton semble désormais se satisfaire de personnages moins charismatiques, moins brillants, moins tragiques, ceux qui ont vécu et sur lesquels planait l'ombre de l'opportunisme. De cette nouvelle histoire, les pages consacrées au Directoire ou à la Convention sortent grandies. Pierre Serna s'inscrit parfaitement dans cette tendance en présentant la biographie d'un aristocrate révolutionnaire, Antonelle. Quatre temps rythment la vie de ce personnage, quatre temps qui sont ceux de la révolution même :

« L'aristocrate des Lumières » éclaire le cheminement du chevalier vers la révolte. Lecteur de Montesquieu et de Voltaire, il leur préfère Hobbes et Locke. On ne sait rien de ses sympathies politiques sous la monarchie : il est pourtant adulte au moment du « coup Maupeou ». Mais il critique les trois fondements de l'Ancien Régime que sont le clergé, la noblesse, les parlements. Il soutient l'expérience de Calonne, et c'est l'échec de ce programme réformateur qui semble décider de son engagement. Non seulement il pense que Calonne a été victime de la calomnie, et accuse les parlementaires de l'avoir abandonné, mais c'est de cette affaire, de ce scandale, que date sa désaffection à l'égard de la personne royale. Ce roi versatile et indécis ne mérite pas considération.

« Les métiers de la révolution » nous permettent de suivre la carrière révolutionnaire d'Antonelle, de la convocation des États de Provence au Tribunal révolutionnaire. Premier maire d'Arles (avril 1790-août 1791), Antonelle siège à la Législative, mais il n'est pas élu à la Convention et refuse la mairie de Paris. Il exerce différentes missions en province et accepte, en septembre 1793, de devenir juré du tribunal révolutionnaire. Seul parmi les 60 personnes qui ont endossé cette tâche lourde et compromettante, Antonelle a éprouvé le besoin de publier ses motivations. Serna étudie avec précision les *Déclarations motivées d'Antonelle juré au Tribunal*

révolutionnaire dans diverses affaires (Paris, 1794). Ce texte est révélateur du climat politique qui régnait dans la France en guerre. Conscience avancée du peuple en lutte ; le jury doit le venger et l'éclairer. Le Tribunal est un des maillons de l'éducation populaire. Antonelle dresse le portrait à charge des contre-révolutionnaires. Les militaires vaincus sont nécessairement des espions à la solde de l'Angleterre. Les prêtres constituent une catégorie particulièrement redoutable et honnie. On naît noble plaide Antonelle, mais on choisit de devenir prêtre : « Ainsi, écrit-il, Alexandre fut prêtre, précisément comme il fut incestueux, tyran, assassin, empoisonneur, parce qu'il voulut l'être. » Les ex-robins et leurs complices, les avocats, les notaires, lorsqu'ils n'ont pas choisi le bon camp méritent la vigilance nationale. Mais plus que tout, il faut se défier des faux frères, les Girondins, les fédéralistes qui ont adopté le langage révolutionnaire pour mieux trahir la révolution... Antonelle décrit une société de suspects. Heureusement pour lui, si l'on peut dire, Antonelle est à son tour victime de la machine répressive. Ses *Déclarations motivées* paraissent inutiles et dangereuses. Le Tribunal n'est pas un lieu de parole, le juré exécute en silence. Ce noble qui continue à parler devient à son tour suspect, il est incarcéré le 29 ventôse an II.

« L'opposant démocrate ». Le moment Antonelle se situe entre la chute de Robespierre et la prise de pouvoir par Bonaparte. Face aux systèmes censitaires qui se mettent en place, il découvre les valeurs démocratiques et défend fidèlement les revendications minimales des courants néo-jacobins : le suffrage universel, le droit de s'assembler et celui de se révolter contre l'oppression. Serna en fait l'inventeur du concept de « démocratie représentative ». L'inventeur jacobin peut-être, mais on ne peut oublier que lui-même alors se place à l'ombre de Condorcet et que Thomas Paine en avait depuis longtemps illustré le principe. Face aux gouvernements en place, ce démocrate n'hésite pas à se transformer en conspirateur. Il est un des éléments déterminants de la conspiration des Égoux, conspiration moins égalitaire que ses adversaires, comme ses hagiographes ont bien voulu le dire, mais nous y reviendrons, car un des points forts du livre se situe précisément dans la confrontation Antonelle-Babeuf que Serna propose.

« Le père tranquille ». Exclu du champ politique par l'aventure napoléonienne, Antonelle retourne à Arles : il dispose alors d'une fortune conséquente, et l'on regrette que Serna ne nous donne pas plus d'indications sur la gestion des biens de cet aristocrate avisé, mais l'on apprend avec satisfaction qu'il fait preuve de bienveillance à l'égard de ses paysans, de bonté face à ses débiteurs et de générosité envers les malheureux. C'est le brave monsieur Antonelle. La police impériale cependant le surveille toujours et, semble-t-il, avec raison, car il est tout à fait probable qu'il ait joué un rôle dans les liens révolutionnaires qui se tissent entre la France et l'Italie. La dernière intervention publique d'Antonelle paraît pourtant bien confirmer sa conversion à la modération puisqu'il publie en 1814 *Le Dernier Réveil d'un vieillard*, qui contre Napoléon soutient le retour des Bourbons. Ces derniers sauront défendre la constitution.

Le travail de Serna est considérable et ouvre de multiples perspectives. Il faut d'abord souligner la convaincante défense et illustration du genre biographique. L'étude de cas d'un noble révolutionnaire permet de comprendre la difficile situation

de ces hommes qui, en dépit des gages donnés au monde nouveau, sont victimes d'un véritable ostracisme de classe : presque tous meurent « épurés », concept fort bien mis en valeur ici. Un autre mérite de la dimension biographique consiste à relativiser les divisions partisans. Les trop fameuses « factions » qui s'entredéchirent ont été construites sur le processus, alors très en vogue, de l'amalgame. L'historiographie a souvent repris ces catégories sans trop les interroger. Girondins ou Montagnards, dantonistes, hébertistes, robespierristes, ne serait-ce que des mots ? Pas totalement, bien entendu, mais à y regarder de près, à examiner les prises de position au jour le jour, les cohérences se dénouent, les mouvances deviennent incertaines, les programmes se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent et toute classification relève aisément de l'anathème. Comme toute biographie réussie, celle-ci renvoie à une relecture du temps de son héros. L'histoire, dès le XIX^e siècle, a considéré que la révolution se terminait en Thermidor, et que le 18 brumaire venait en quelque sorte consacrer cet échec. Pour Serna, c'est au contraire dans cet entre-deux, entre deux gloires et deux tragédies, que naît la pensée démocratique, une pensée politique non utopique adaptée à une république de 25 millions de citoyens : une « belle saison démocratique », écrit-il même.

Michel Vovelle, dans la préface, souligne le caractère iconoclaste de la démonstration de Serna. Nous retiendrons deux points qui méritent discussion, au sens le meilleur du terme. Comme il a été dit plus haut, Serna propose une relecture de la conspiration des Égoux. Il accorde à Antonelle un rôle au moins aussi important qu'à Babeuf dans cette ténébreuse affaire, dont il démontre de façon tout à fait convaincante les aspects pluriels (ce qui pour une conspiration présente néanmoins plus d'inconvénients que d'avantages). Serna analyse une centaine d'articles publiés par Antonelle dans le *Journal des hommes libres* qui prennent ouvertement des distances avec l'égalitarisme prôné par Babeuf. Entre les deux amis, les stratégies divergent aussi : complot, conspiration, conjuration ? De quoi s'agit-il exactement ? Babeuf est un mauvais conspirateur, sans doute parce qu'il refuse la notion même de conspiration minoritaire et isolée ; il attend un sursaut, qui mobilisera le peuple derrière son avant-garde en action. Antonelle est un bien meilleur conspirateur. Ce n'est pas totalement compatible avec la conception habituelle de la démocratie, mais Serna y voit un reste de sa culture aristocratique. Antonelle est plus adroit que Babeuf, voilà par contre un fait attesté ; Serna décrit avec bonheur son intervention dans le procès de Vendôme. Antonelle se fait volontairement arrêter pour sauver ses complices de la catastrophe : il défend, devant ses juges une version « *light* » de la conspiration. D'ailleurs y a-t-il vraiment eu conspiration ? Si oui, il faut bien admettre qu'elle avait des allures d'opérette, et que l'on ne peut rien redouter d'un mouvement dont l'organisation était à la fois si naïve et si maladroite. Il s'agit, en fait, d'une provocation policière qui a grossi démesurément quelques excès, donné artificiellement corps à de fumeuses rêveries. L'argumentation porte ; mais c'est au prix d'une mise à l'écart de la stratégie babouviste. Libre au Tribun de se transformer en martyr, pour Antonelle le suicide n'est plus à l'ordre du jour. Serna suit son héros dans la logique de sa démonstration et renvoie Babeuf aux oubliettes de l'histoire : c'est le « bavard du peuple »... Antonelle ou Babeuf ? Le débat est ouvert.

Le chapitre intitulé « Penser la violence de la Révolution française » est moins satisfaisant. Après avoir rappelé les différentes critiques de cette violence de Maurice Agulhon à François Furet, en passant par Daniel Arrasse, Pierre Serna propose, pour mieux en cerner les contours, « d'interroger ses acteurs, de les restituer le plus précisément possible dans un contexte historique donné et, finalement, de les penser dans leur rapport à la violence pour, peut-être, trouver une cohérence qu'ils ont assumée dans leur pratique » – soit, comprendre un processus chez un individu peut aider à saisir un phénomène global. Mais on objectera alors que le titre du chapitre devient bien présomptueux dans un contexte aussi réduit. L'application à la personnalité d'Antonelle laisse songeur : « La complexité ici est de penser la relation qui pourrait être établie entre la violence subie dans le domaine du privé et la violence infligée dans le domaine du public. Dérangante mais nécessaire, la question peut se résumer ainsi : comment l'amoureux masochiste qu'Antonelle a été a-t-il pu accepter de devenir le juré implacable qu'il s'est révélé être ? » La réduction devient ici vertigineuse. L'étude de cas ne semble pas pertinente en la matière.

Nous sommes néanmoins en face d'un très beau travail, qui s'inscrit dans le lent processus de relecture de la Révolution, de réappropriation de l'ensemble de ses épisodes. Les héros sont fatigués, les historiens découvrent, peut-être malgré eux, les vertus de la modération.

Monique COTTRET

Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*. Paris, Seuil, 1999. 14 × 21, 450 p., bibliogr., index (L'Univers historique).

Deux ans après la publication de sa thèse, *Élites et mobilités. La noblesse d'Empire au XIX^e siècle*, Natalie Petiteau livre ici une remarquable étude de l'historiographie consacrée à l'épisode napoléonien. Napoléon demeure un sujet historique paradoxal, par le contraste entre l'énorme bibliographie dont il est l'objet et la mauvaise presse qu'il a conservée jusque récemment encore au sein de l'histoire universitaire. Longtemps domaine par excellence du biographique, du politique et de l'événementiel, Napoléon se trouve aux antipodes des préoccupations des historiens des *Annales*. La chaire de la Sorbonne, qui rassemble Révolution et Empire, est prioritairement occupée par des spécialistes de la première. Peu d'historiens se sont donc risqués à construire leur carrière sur une telle spécialité, et le premier Empire n'entre véritablement à l'Université qu'avec Jean Tulard, titulaire d'une chaire à Paris IV en 1971. De fait, l'histoire savante a longtemps été ici une histoire impossible, prisonnière de la mythologie construite autour de la personnalité de Napoléon. Les questions posées par le *Mémorial de Sainte-Hélène* ont constitué un maillon décisif pour la construction de cette histoire scientifique, dont Petiteau dresse le bilan des travaux et débats des dernières décennies et présente les renouvellements et axes de recherche actuels.

La première partie de son ouvrage retrace les étapes et les cycles de cette mythologie entourant Napoléon et son souvenir, légende noire de « l'Ogre » ou légende rose du génie surhumain, de l'« l'âme du monde » de Hegel. Ces légendes partisans contaminent et rendent vains les efforts d'analyse historique. La première mutation de l'image de Napoléon intervient dès sa première chute en 1814 : après quinze ans de propagande officielle vantant son génie militaire et sa puissance de travail exceptionnelle, ses adversaires prennent leur revanche en diffusant la légende noire du tyran sanguinaire et immoral. Une littérature pamphlétaire anonyme, dont il est difficile d'évaluer l'audience, accompagne le portrait d'un monstre sans scrupules dressé par les premières publications à prétention historique. Pourtant, cette image est progressivement battue en brèche, à partir de 1821, en raison de l'émotion soulevée par la mort de l'exilé. Les contemporains ont vu, dans ce retournement, l'expression d'un fervent populaire, d'un culte des humbles et des anciens soldats. Cette légende, plus ou moins spontanée, d'un Napoléon du peuple est colportée par les chansonniers et fait la postérité d'un Béranger. Le point de vue des notables, qu'exprime la presse, montre une évolution analogue de 1814 à 1821, de la condamnation à la compassion. Il est frappant de constater que ce retournement est encore plus rapide en Grande-Bretagne. L'un des mérites de l'étude est d'ailleurs de ne pas se limiter au cadre français, mais au contraire de multiplier les comparaisons avec les développements de la légende napoléonienne dans les autres pays européens.

L'auteur consacre de belles pages à la construction, « dans la matrice du romantisme », de la figure historique de Napoléon. Comme lord Byron en Grande-Bretagne, les romantiques français, derrière Chateaubriand, M^{me} de Staël ou Victor Hugo conspuent initialement le despote, l'assassin du duc d'Enghien. Mais ils tempèrent progressivement leurs condamnations. Le parcours de Hugo est l'exemple bien connu de cette évolution, avec l'*Ode à la colonne de la place Vendôme* en 1827. Le tragique destin de l'exilé a joué un rôle capital dans l'évolution idéologique de Hugo, qui donne alors dans l'admiration, et laisse peu à peu de côté ses convictions royalistes et ses réserves contre le tyran. Napoléon devient le héros des romantiques opposés au régime de Charles X, aidés en cela par les publications des mémorialistes de Sainte-Hélène qui œuvrent pour sa réhabilitation. Napoléon, symbole d'une ascension exemplaire, hante le Julien Sorel de Stendhal, mais aussi l'univers romanesque balzacien. Dans le reste de l'Europe, Heine, Goethe, Lermontov, entre autres, célèbrent le nouveau Prométhée. Les historiens de la première moitié du XIX^e siècle subissent cette légende élogieuse, aux dépens de l'objectivité et de l'impartialité proclamées en introduction de leurs ouvrages, mais jamais effectives. Petiteau nous rappelle à quel point les développements de la mythologie napoléonienne sont fonction de la conjoncture politique. La monarchie de Juillet a laissé se développer avec bienveillance le culte napoléonien, dans l'espérance d'en tirer les bénéfices politiques. Pourtant, l'unanimité n'est que de façade lors du retour des cendres en 1840, les débats à la Chambre sur l'opportunité et l'organisation de la cérémonie le montrent bien. On retiendra, en particulier, le discours nuancé prononcé par Lamartine, ses réticences envers le dictateur et les risques de l'utilisation manipulatrice de son souvenir auprès du peuple. La seconde République

paie le prix de cette emprise de l'image de Napoléon dans la culture et la politique de cette France romantique, emprise que Louis-Napoléon Bonaparte a su cultiver et mettre à profit. Son coup d'État semble ouvrir une répétition du cycle mythologique. Mais l'hagiographie officielle apparaît plus prudente et finalement peu vigoureuse face aux condamnations des historiens républicains. Le désastre de Sedan et la chute de Napoléon III nourrissent un retour de la légende noire, celle des *Châtiments* ou des romans populaires d'Émile Erckmann et Alexandre Chatrian. Cette nouvelle phase de condamnation de la mémoire du tyran culmine en 1887 avec la publication de la partie des *Origines de la France contemporaine* d'Hippolyte Taine consacrée à l'Empire. La sévérité de Taine entraîne, en réaction, un effort de réhabilitation qui réveille à nouveau la légende rose. Les historiens de la troisième République, et notamment Ernest Lavisse dans ses manuels scolaires, le placent dans la lignée des héros qui ponctuent l'histoire nationale, à la suite de Charlemagne et de Jeanne d'Arc, tandis que Maurice Barrès ou Léon Daudet mobilisent son héritage de gloire pour leur nationalisme revanchard.

Il faut donc attendre la fondation, en 1912, de la *Revue des études napoléoniennes*, filiale de la *Revue historique*, pour que naisse une histoire rigoureuse sur le sujet, avec notamment la publication d'études d'histoire économique. Cette première tentative ne résiste pas à l'atmosphère patriotique de la Grande Guerre et de la victoire de 1918 : la *Revue des études napoléoniennes* verse alors à son tour dans l'hagiographie. Le xx^e siècle, à côté de l'histoire universitaire naissante de l'Empire, ne voit d'ailleurs pas disparaître, loin s'en faut, la célébration de la légende par les romanciers ou des historiens académiques, ni l'utilisation du mythe par les pouvoirs politiques. Pour ces derniers, il suffit de rappeler la célébration du centenaire de 1921 par la République victorieuse. Le discours de Foch aux Invalides est significatif d'un consensus laudateur, que seuls les extrêmes viennent troubler : les communistes, qui s'élèvent contre l'incarnation du militarisme, et l'Action française, campée sur ses positions réactionnaires. Plus proche de nous, le bicentenaire de la naissance de Napoléon, en 1969, est l'occasion d'une récupération gaulliste de son héritage politique par Georges Pompidou. L'image héroïque de Napoléon est restée entretenue par une histoire hagiographique, dont témoignent les ouvrages d'André Castelot, et continue de fasciner les romanciers d'André Malraux à Max Gallo.

La rupture est pourtant venue, dès l'entre-deux-guerres, des historiens marxistes. Georges Lefebvre a ainsi dressé contre le portrait du « grand homme » celui d'un Napoléon produit des circonstances. Mais c'est en déplaçant les perspectives de Napoléon à son œuvre et à l'Empire que la rupture achève de s'accomplir. Les questions suscitées par le *Mémorial de Sainte-Hélène*, auxquelles Petiteau consacre la seconde partie de l'ouvrage, ont contribué à la naissance de ces nouvelles problématiques. L'ouvrage d'Emmanuel de Las Cases, publié en 1823, plaide en effet pour une réhabilitation du règne de Napoléon, « champion des idées libérales [...] contraint par les ennemis de la France à une guerre qu'il déplore et en le présentant sous les traits d'un défenseur du droit des nationalités ». Les recherches conduites sur ces trois thèmes ont permis de démythifier l'histoire napoléonienne. Loin de l'image libérale de Las Cases, les historiens s'accordent,

dans un consensus qui rassemble finalement Albert Soboul et Jean Tulard, sur un Napoléon, sauveur des intérêts de la bourgeoisie. Le dictateur clôt la Révolution, dont il préserve une partie des acquis tout en établissant un despotisme militaire et en se lançant dans la surenchère guerrière à l'extérieur. Son action européenne consiste surtout à vassaliser le reste du continent à son Empire, sans théorie construite d'avance, et a suscité en réaction la naissance des « nationalismes du ressentiment ».

La troisième et dernière partie fait le bilan des débats scientifiques actuels. L'Empire est davantage envisagé dans ses aspects législatifs et administratifs, économiques et sociaux. Louis Bergeron à l'École des hautes études en sciences sociales, initiateur de l'étude des « masses de granit », mais aussi François Crouzet ou Denis Woronoff, pour ne citer qu'eux, ont été les artisans de cet effort de recherche. Petiteau, dans des développements stimulants, fait le bilan des réponses apportées par ces travaux, et rend compte des renouvellements actuels de la recherche. L'histoire sociale y conserve un rôle pionnier, avec des thèses de référence, comme celle de Claude-Isabelle Brelot, à qui ce livre est dédié, sur la noblesse franc-comtoise. On se reportera à la bibliographie qui, sans prétendre à l'exhaustivité, livre une appréciable mise à jour des ouvrages et articles sur les thèmes de recherche récents.

L'ouvrage de Natalie Petiteau comporte donc un intérêt double. À l'analyse de la construction lente et longtemps contrariée d'une histoire objective, dégagée des légendes partisans liées à la figure de Napoléon, s'ajoute une synthèse utile sur la recherche en cours. Relayée désormais par les manuels scolaires, la disqualification de la mythologie napoléonienne par l'historien n'empêche pourtant pas celle-ci de demeurer présente dans la mémoire nationale, par le biais d'une littérature qui fleurit de commémoration en bicentenaire.

Nicolas LAUNOIS

ARCHIVES ET HISTOIRE INTELLECTUELLE

Francis JOANNÈS, dir., *Rendre la justice en Mésopotamie. Archives judiciaires du Proche-Orient ancien (III^e-I^{er} millénaire avant J.-C.)*. Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2000. 14 × 22, 272 p., bibliogr., glossaire, index (Temps & espaces).

Le titre de cet ouvrage rend compte des deux principales démarches suivies par les auteurs : d'une part, répondre à un projet de vision globale de la justice en